

Le 20 février 2021.

## **A qui profite le crime ?**

Un an. Voilà bientôt un an que l'épidémie de Covid-19 s'est invitée dans la vie de chacun. Tous les pays du monde se sont retrouvés confrontés à une gestion de crise inédite parce que hors-norme.

Mais dans cette gestion hasardeuse pour certains, et très réfléchie pour d'autres, comment expliquer que la France, notre France, malgré des confinements, des couvre-feux, des fermetures de commerces, des aides tous azimuts et des privations de libertés, comment expliquer que nous en soyons au stade de la faillite, ou devrais-je dire, des faillites ?

Pour répondre à cette question, nous devons nous en poser une seule, toute simple: à qui profite le crime ?

- Aux grands groupes, pour qui la disparition de la concurrence devient une bénédiction ?
- A l'industrie pharmaceutique, pour qui l'état de santé de la société française promet des jours de profits encore plus colossaux que ceux déjà induits par l'épidémie ?
- Aux banques, pour qui l'argent acheté à taux négatifs et transformés en prêts à taux positifs aux entrepreneurs, est une manne financière remarquable ?
- A l'idéologie d'Emmanuel Macron, pour qui, diluer la France dans son projet européiste en brisant le lien social des Français, en saccageant notre patrimoine matériel et immatériel, en ruinant notre économie déjà bien affaiblie, et en réduisant nos libertés à peau de chagrin, correspond à sa « pensée complexe » dont les Français ignoreraient jusqu'aux fondements mêmes de ses origines progressistes?

Le gouvernement d'Emmanuel Macron est devenu professionnel dans l'art de nous faire avaler des couleuvres. C'est ce qu'ils pensent. La société française est en veille. C'est ce que je sais.